

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

NGAOUNDAL COUNCIL

INTERNAL LOCAL TENDERS BOARD

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 DU 16/03/2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLE DANS LA LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL.

Lot1 : Quatre salles de classe à l'école publique de Pangar ;

Lot2 : Deux salles de classe à l'école publique groupe 3 de NGAOUNDAL.

Financement : Budget d'Investissement Public, exercice 2026

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026, le Maire de la Commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines localités de la Commune de Ngaoundal.

### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

#### Lot1

- Travaux Préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture ;
- V.R. D

#### Lot 2

- Travaux Préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Charpente-Couverture ;
- Peinture ;
- V.R. D

### 3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu Par Le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03)** mois pour chaque lot.

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 16 000 000F (Seize millions) francs CFA pour le lot 1 et 8 000 000F (Huit millions) francs pour le lot 2.



## 6. Participation et origine

La participation au Présent Appel d'offres est ouverte à égales conditions à Toutes Les Petites Et Moyenne Entreprises De Droit Camerounais.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2026 sur les lignes d'imputation budgétaire n°.....

## 8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **320 000FCFA (trois cent vingt mille francs)** pour le lot 1 et de **160 000FCFA (cent soixante mille) francs** pour le lot 2, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

**Cette caution de soumission devra être revêtue de la mention manuscrite de l'établissement agréé l'ayant délivrée. Elle doit être accompagnée du récépissé de consignation délivré par la caisse de dépôt et de consignation (CDEC).**

## 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général et/ou au service technique de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis.

## 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général ou au service technique de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de la Commune de Ngaoundal.

## 11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard le 14/04/2026 à 9 heures et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

**N°01/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 DU 16/03/2026 POUR LES TRAVAUX DE**

**REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLE DANS LA LOCALITES DE LA  
COMMUNE DE NGAOUNDAL  
LOT N°**

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"***

## 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 14/04/2026 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par



une personne de leur choix dûment mandatée.

#### 14. Critères d'évaluation

##### 14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- A- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et sa non régularisation après 48 heures ;
- B- L'absence à l'ouverture d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances accompagnée du récépissé de la CDEC ;
- C- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- D- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière" ;
- E- La note technique inférieure à 70% de oui ;
- F- L'absence de l'attestation de catégorisation certifiée par les services du MINMAP ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

##### 14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

|   |                                                                                                                                     |         |
|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1 | La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)       | oui/non |
| 2 | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe | oui/non |
| 3 | Preuve d'acceptation des conditions du marché                                                                                       | oui/non |

**Les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

**NB :** Fournir le projet de lettre commande (physique et numérique) et le devis estimatif et quantitatif sous format Excel dans une clé USB, la version physique de la lettre commande doit être paraphée à chaque page, datée et signée à la dernière page par le soumissionnaire.

#### 15. Attribution

Le maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

#### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Ngaoundal, Téléphone : 697 53 70 26 / 676 29 51 19, dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 »

#### COPIE :

- DDMAP/Djerem
- ARMP/AD-NDERE
- DDDEVEL/DJEREM
- CIPM/CNDAL

Ngaoundal, le **16 MARS 2026**  
**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL**  
(MAÎTRE D'OUVRAGE)  
  
**Mohamedou Sami**  
Chevalier du Mérite Camerounais